

G.R.A.F.S., 1983, *Nous, notre santé, nos pouvoirs*, Éditions A. St-Martin, Montréal

Line Beauchesne

Volume 8, numéro 2, novembre 1983

Enfant et famille

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/030201ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/030201ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Santé mentale au Québec

ISSN

0383-6320 (imprimé)

1708-3923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Beauchesne, L. (1983). Compte rendu de [G.R.A.F.S., 1983, *Nous, notre santé, nos pouvoirs*, Éditions A. St-Martin, Montréal]. *Santé mentale au Québec*, 8(2), 160-162. <https://doi.org/10.7202/030201ar>

**G.R.A.F.S., 1983, *Nous, notre santé, nos pouvoirs*,
Éditions A. St-Martin, Montréal**

Recueil de textes sur la santé des femmes qui fait suite à deux colloques : *Quand les femmes se prennent en main* et *Femmes, santé et pouvoir* tenus respectivement en mai 1981 et 1982 à Montréal.

Deux craintes m'habitaient à la réception de ce volume : 1) qu'il soit un ramassis tellement hétéroclite de textes d'inégale valeur et de contenus variés que j'aie peine à retrouver une unité quelconque. Après tout, ce livre contient 19 articles écrits par près de 30 auteures et ce, en aussi peu que 200 pages!

2) que je retrouve les écueils traditionnels sur lesquels butent nombre d'écrits féministes :

- revendications de la spécificité du «féminin» contre l'Autre «masculin» ;
- revendications de la spécificité du «féminin» dans un monde parallèle où le «masculin» est exclu.
- rejet de la spécificité du «féminin» pour des revendications de pouvoir qui se résument, somme toute, à des désirs de devenir le «masculin» (rapports colonisateurs/colonisés).

Ces craintes se sont vite dissipées pour faire place à un intérêt et à une curiosité que chaque article ne faisait que raviver — chacun dans une sphère particulière du sujet. Quel est-il ce sujet qui fait l'unité du volume? En fait, en un sens, le titre est trompeur. «Nous, nos pouvoirs» aurait été suffisant car le thème de «la santé» est englobé dans la thématique beaucoup plus vaste de «nos

pouvoirs», sans laquelle cette question n'aurait pu devenir compréhensible. C'est ce qui fait la grande richesse de ce volume : un outil de travail qui réarticule différents sujets spécifiques au vécu féminin dans une définition structurelle de «nos pouvoirs» qui est créatrice, c'est-à-dire qui va plus loin que le fait de pénétrer la scène publique, généralement interdite aux femmes :

Pour se défendre contre l'exclusion sociale, les femmes se sont battues sur le terrain des autres, adoptant leur logique, leurs valeurs, leur rationalité et leur objectivité. Aujourd'hui, au contraire, elles cherchent à faire reconnaître la valeur de leur subjectivité et l'importance sociale de leurs tâches. Après avoir cherché l'égalité à tous les niveaux au prix même de l'assimilation au modèle masculin, le but du mouvement des femmes s'est déplacé. Il ne s'agit plus seulement de conquérir des droits et du pouvoir, mais de définir et d'imposer de nouveaux rapports sociaux et humains, un nouveau type de société.

Prises entre deux mondes, l'univers domestique et l'univers social, les femmes développent une critique profonde de la logique marchande, critique qui se situe à l'opposé du divisible et du quantifiable où tout ne s'évalue qu'à l'étalon productivité-efficacité-rentabilité. (Laurendeau, Trottier, p. 94)

Dans ce programme de reconstruction surgit cependant un obstacle majeur : la dépendance économique des femmes. Celle-ci, ajoutée au cloisonnement de la sphère privée et aux stéréotypes socio-culturels, débouche sur le renvoi

constant de toutes les frictions, frustrations, échecs, mal-à-l'aise corporels et psychologiques du vécu féminin dans le domaine «santé». Voilà comment se relie «la santé» à «nos pouvoirs», pouvoirs mis continuellement en échec, non pas de manière manichéenne — l'Autre contre Moi¹ mais de façon plus subtile qui tend à confiner les discours féminins dans le domaine de «l'hystérie» ou à les faire éclater dans les «dépressions».²

Dans la première partie du volume, des auteures situent «l'intervention thérapeutique féministe» dans son contexte économico-politique et socio-culturel. Ce qui demande à la fois une remise en question du rôle du thérapeute dans ce contexte autant qu'une interrogation touchant à la situation de la patiente, de sa manière de vivre les sphères privée/publique... lorsqu'une vie publique lui est possible.

Comme l'expliquent Corbeil *et al.*, les féministes radicales ont eu tendance à considérer dans leur analyse «la division entre les sexes comme plus importante que la division entre les classes sociales» (p. 30); il faut situer ces pratiques thérapeutiques dans leur cadre historique et économico-politique. Mais «Attention!» disent-elles, pour ne pas tomber du patriarcat familial — dans la sphère privée — au patriarcat étatique — dans la sphère publique. Il faut transformer les dépendances en pouvoirs et non changer leur lieu.

Un aspect, cependant, que j'aurais aimé retrouver dans cette remise en question des formes d'intervention et qui n'est pas du tout abordé : la gratuité des soins psychiatriques (assurance-maladie). Les auteures revendiquent, en général, d'autres lieux de «soins» que la psychiatrie et en même temps constate l'indigence économique de beaucoup de femmes. Ne serait-il pas nécessaire de s'interroger sur le «renvoi économique» à la psychiatrie, considérant les coûts exorbitants de d'autres formes d'aide moins médicale (psychologues, sexologues, thérapeutes de médecines douces, etc.). N'est-il pas nécessaire de s'interroger sur cette médicalisation et médication abusive dans le fait : 1) que ce renvoi médical à la psychiatrie est en partie le fruit de la gratuité de ce type de soins très particuliers dans ses pratiques; 2) que les médecins, en général, sans avoir besoin d'être «déchainés» contre les femmes, se retrouvent souvent dans un cul-de-sac en termes d'interven-

tion. Lorsqu'arrive devant eux une femme dépourvue économiquement qui a besoin d'une «écoute» prolongée, qu'est-ce que le médecin peut faire de plus que de palier à des structures d'aide quasi inexistantes ou coûteuses par une médication le plus souvent gratuite?

Dans les deuxième et troisième parties du volume, nous retrouvons une multitude de réarticulation de vécus socio-culturels des femmes dans les contextes qui les ont produit, pour tenter de trouver des issues de pouvoirs à travers la prise de conscience et le refus de certains stéréotypes et de certaines pratiques institutionnelles. C'est ainsi que sont abordés : le «ghetto» des infirmières, les stéréotypes sur la «femme seule», les femmes battues, les femmes âgées, le problème de la pornographie, de l'éloignement urbain, de la période post-natale, de la double journée de travail, etc. enfin, autant de questions qui, malgré quelques faiblesses conceptuelles (que signifie que les femmes âgées doivent vivre «dans leur milieu naturel»? Ou d'inclure les «vitamines» dans la surconsommation de médicaments? (Côté, p. 173-178)), se présentent globalement avec beaucoup d'intelligence et de pertinence.

De plus, il faut le souligner, cela fait du bien de lire des textes sur les femmes qui respirent, c'est-à-dire qui dépassent l'étouffement de la «femme-victime» ou de la «femme-agresseur» pour parler de la «femme-créatrice», celle qui croit possible un nouveau vécu de ses pratiques, tout en refusant que l'on qualifie de «maladie», cette difficile ouverture à «ses pouvoirs».

Line Beauchesne
Enseignante en philosophie du droit,
Université de Montréal

NOTES

1. Ce pouvoir n'est pas exercé par quelqu'un en particulier, mais plutôt qu'il est agi par des individus, le plus souvent des hommes, qui sont dépassés eux-mêmes par ce pouvoir. Ils le reproduisent, ou s'y inscrivent, mais le plus souvent sans même s'en rendre compte. Bien des femmes d'ailleurs sont coupables-victimes du même mécanisme. (Poissant, p. 114)
2. À ce sujet, il faut lire un bouquin, malheureusement trop méconnu, de John Stuart Mill, *The Subjection of Women*, 1869, qui fut traduit en français, entre autres par Marie-Françoise Cachin (*L'Asservissement des femmes*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, n° 254, 1975). Mill, il y a déjà plus d'un siècle, écrivait que la «criaillerie» était un «instrument de protection-person-

nelle» des femmes victimes de tyrans masculins. Que pour leur assurer l'égalité, point n'est besoin d'une connaissance scientifique complète de leur rôle futur en société; la voie disponible pour la définition de leur spécificité est celle de l'expérience : «Il n'y a pas d'au-

tre moyen d'apprendre ce qu'une personne ou plusieurs personnes peuvent faire, que de les laisser essayer; nul ne peut se mettre à leur place pour découvrir ce qu'elles doivent faire, ou ce dont elles doivent s'abstenir pour leur bonheur» (p. 57-58).